



Du 5 février 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



DEMANDE DE MÉDAILLES De LIGUE LAURAFoot

Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau, arbitre) par l'obtention d'une **médaille de Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 24 février 2025**, délai de rigueur (imprimé en annexe).

Médaille d'or : 1

Médaille de Vermeil : 3

Médaille d'Argent : 9

Une seule demande par club

SOMMAIRE

Comité Directeur	pages 2 à 4
Commission des Médailles.....	pages 5 à 6
Secrétariat	page 7
Trésorerie.....	page 8
Commission des Délégations.....	page 8
Commission Sportive.....	pages 9 à 11
Commission des Jeunes.....	pages 12 à 19
Commission Futsal	pages 20 à 25
Commission Fair Play.....	pages 26
Commission des Coupes	pages 27 à 31

Commission Féminines	page 32
Commission Technique.....	pages 33 à 37
Commission Label.....	pages 38
Commission Appel Règlementaire.....	pages 39
Commission des Arbitres	pages 40 à 45
Commission de Discipline	pages 46 à 47
Annexes :	page 48



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 3 février 2025

Le Comité Directeur du 27 janvier a désigné Christophe VALENTINO comme candidat du District de Savoie de Foot au Conseil d'Administration du CDOSS.

CONDOLÉANCES

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel adressent à la famille de Jean GENIER leurs sincères condoléances suite à son décès et les assurent de tout leur soutien en ces moments difficiles.

Jean a été membre et instructeur de la commission de discipline pendant de très nombreuses années.

NOTE AUX CLUBS

Match « à risques »

Suite aux soucis extérieurs lors de la dernière rencontre du futsal à LA ROCHETTE, et sur demandes insistantes du club du FUTSAL BOURGET UNITED, le district a déclaré « à risques » auprès de la Préfecture le match A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE / FUTSAL BOURGET UNITED du samedi 8 février à 17 h 00 à LA ROCHETTE.

Réunions d'échanges

Le district va organiser des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs.

La prochaine concernera les clubs de CA MAURIENNE et de l'AS COMBE DE SAVOIE et se déroulera le

Mercredi 12 février

à 18 h 45

à la salle des associations (à côté mairie)

SAINT ETIENNE DE CUINES.

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

Clubs concernés : US MODANE, FC SAINT MICHEL, FC SAINT JULIEN, FC VILLARGONDRAN, C.A. MAURIENNE, AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC, US SAINT REMY DE MAURIENNE, USC AIGUEBELLE, SAINT PIERRE SPORT FOOTBALL, MONTMELIAN A, A FUTSAL K PUC 1 MONTMELIAN, GROUPEMENT JEUNE LA SAVOYARDE, FC LAISSAUD, FC LA ROCHETTE, A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE.



Réunion d'échanges - BASSIN CHAMBÉRIEN

Le district va organiser des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs. La réunion des clubs du bassin Chambérien se déroulera le :

Mercredi 19 février

à 18 h 45

à la salle du club de VOGLANS.

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

Clubs concernés : CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL, CHALLES SF, FC APREMONT, FC SAINT BALDOPH, AS BARBERAZ, US LA RAVOIRE, FC NIVOLET, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, JS CHAMBERIENNE, CHAMBERY SPORT 73, LE BIOLLAY FOOTBALL CLUB, LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY, A. PORTUGAIS CROIX ROUGE, COGNIN SP, ENT VAL D'HYERES, ETS LE BOURGET DU LAC, FUTSAL BOURGET UNITED, US CHARTREUSE GUIERS, US LA MOTTE SERVOLEX.

Réunion d'échanges - BASSIN AIXOIS ET DE L'AVANT PAYS SAVOYARD

Le district va organiser des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs. La réunion des clubs du bassin Aixois et de l'avant pays savoyard se déroulera le :

Mercredi 26 février

à 18 h 45

à la salle du club (Garibaldi) à AIX LES BAINS.

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

Clubs concernés : FC BAUGES, FC CHAMBOTTE, AIX FC, ENT S DRUMETTAZ MOUXY, AS BRISON ST INNOCENT, ENT FOOTBALL CHAUTAGNE, US PONTOISE, FC PONT, CA YENNE, AS NOVALAISE, AS LA BRIDOIRE, US DOMESSIN, GAPS, AS LE MONTCEL.

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

ATTENTION : La FFF nous annonce que cette journée est décalée au WE des 22 et 23 mars.

Après étude des candidatures reçues, par ordre d'arrivée et selon leur recevabilité, le CD proposera à la FFF les bénévoles suivant(e)s :

WAGNER Johan (Grignon), VALLEE Emilie (La Motte Servolex), DULLIN Killian (FC Bauges), LOPEZ Julian (La Ravoire), MARMI Dimitri (La Bathie) et LILAS Nicolas (La Rochette).

Merci aux clubs de **nous confirmer par mail avant le 7 février** la participation de ces bénévoles.

Une liste de « réservistes » est prévue dans l'ordre suivant en cas de désistement :

TESSIER Mathieu (Chautagne), AMINE Gregory (Grignon), SQUARCIONI Julien (FC Bauges), TROLLIET Audric (La Bathie) et MARTINET Johan (La Rochette).



CAMPAGNE FDVA 2025

La campagne 2025 du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est ouverte

Vous trouverez en annexe de ce PV toutes les informations concernant la demande de Fonds pour le développement de la vie associative

Dates limites de dépôt des demandes : mercredi 19 février 2025.



Crédit  Mutuel



COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Réunion du lundi 3 février 2025

Info Clubs

Les clubs qui fêtent cette année leur 50^{ème}, 75^{ème} ou 100^{ème} anniversaire sont priés de contacter le district par mail avant le 7 février 2025, afin d'obtenir de la Fédération la plaquette correspondante (Bronze, Argent, Or).

DEMANDE DE MEDAILLES de LIGUE LAURAFoot



Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau, arbitre) par l'obtention d'une **medaille de Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 24 février 2025**, délai de rigueur (imprimé en annexe).

Médaille d'or : 1

Médaille de Vermeil : 3

Médaille d'Argent : 9

Une seule demande par club



DEMANDE DE MEDAILLES - FEDERALES



Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau, arbitre) par l'obtention d'une **médaille fédérale Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 24 février 2025**, délai de rigueur (imprimé en annexe).

Médaille d'argent : après 10 ans

Médaille de Vermeil : argent depuis 5 ans

Médaille d'or : Vermeil depuis plus de 5 ans

Plaquette Bronze : médaille d'or depuis plus de 10 ans

Les demandes seront soumises à la Ligue qui validera ou non et adressera les demandes à la Fédération.





SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 3 février 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 27 Janvier 2025 au 3 février 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

U.S. MODANE - U.S.C. AIGUEBELLE – US LA RAVOIRE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX

Commission d'Appel Règlementaire:

AIX F.C.

Commission Sportive:

BIOLLAY FOOTBALL CLUB - F.C. DES BAUGES - F.C. LA ROCHETTE - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - A.S. D'UGINE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (1) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U.S. GRIGNON - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (2) - ENT. S. DE TARENTEISE – AS BRISON ST INNOCENT (2)- A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE – ES DRUMETTAZ MOUXY (2) – US GRIGNON – FC BEAUFORTIN QUEIGE

Commission De Discipline:

Courrier :

A.S. NOVALAISIEENNE - F.C. SUD LAC (3)

Rapport :

Hugo POINTET - FUTSAL BOURGET UNITED - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

Commission Des Arbitres:

Hugo POINTET - Mehmet Karabulut - CROZIO Cédric – REMILI Faiçal

Commission Des Coupes:

U.S.C. AIGUEBELLE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - F. C. CHAMBOTTE - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Commission FAFA:

Mairie d'UGINE - US ST REMY DE MAURIENNE (3) - MAIRIE D'APREMONT - Commune de Valgelon-La Rochette

Commission Des Médailles:

US LA RAVOIRE (2) - FC NIVOLET

Commission des Coupes :

U.S. LA MOTTE SERVOLEX - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Commission des Terrains

Mairie le MONTCEL

Commission Label:

ENT. S. DE TARENTEISE



TRÉSORERIE

Mercredi 5 février 2025

Virement

Reçu virement de 250€.
Merci de nous préciser le numéro d'affiliation du club.



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

3 février 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**

Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 3 février 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET.

Courriers Clubs

F.C BAUGES : lu et noté, votre désidérata concerne la catégorie U13, U15, U17 pour le championnat printemps.

U.S ST REMY DE MAURIENNE : lu et noté, merci de consulter le compte rendu de l'AG de la rochette d'août 2024 publié sur le site le 24 janvier 2025.

Notes aux Clubs - PHASE de PRINTEMPS

Poule A : Les rencontres se dérouleront en une seule phase, avec 10 équipes
Du 16 mars 2025 au 25 mai 2025

Poule B : 6 équipes en rencontres Aller et retour

Poule C : 5 équipes en rencontres Aller et retour

Les calendriers seront établis très prochainement

Poule A			
1	FC AIX 3	6	COGNIN SP 2
2	AF73	7	ENT S DRUMETTAZ MOUXY 3
3	U.S LA BATHIE 2	8	HFCC 2
4	AS MONT JOVET BOZEL 2	9	F.C BELLE ETOILE MERCURY 3
5	CHALLES SF 2	10	A.S NOVALAISIEENNE 2 / F.C SUD LAC 2

Poule B			
1	CHAMBERY SPORT 2	4	US DOMESSIN 2
2	ENT.F CHAUTAGNE 2	5	F.C SUD LAC 2 / A.S NOVALAISIEENNE 2
3	A.S LA BRIDOIRE 2	6	ENT VAL D'HYERES 3 1

Poule C			
1	U.O.A 3	4	FC ST MICHEL 2
2	A.S HTE COMBE SAVOIE 2	5	U.S GRIGNON 2
3	FC LA ROCHETTE 2	6	EXEMPT



REGLEMENTS DU DISTRICT

Décision du Comité Directeur D5 passe au 5ème Forfait pour avoir le forfait Général, (Amende 50€ pour D5 forfait journée)

MATCH Commissions Compétentes

Commission Appel en attente décision avant homologation :

Match N° 28653375 D1 20H du 28 septembre 2024

Match Arrêté score 1/1 (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORT1 – U.S CHARTREUSE 1

Appel Club C.A.M 2 contre de la décision Commission Sportive en attente avant homologation :

Match N° 28655605 D4B du 23 novembre 2024 U.O.A 2/ C.A.M 2

Abandon de terrain à la 77ème Minute du club C.A.M 2

Commission Appel Réglementaire en attente décision avant homologation :

Match n°28650178 du 01 décembre 2024 D2 U.S LA RAVOIRE 1/ F.C VILLARGONDRAN 1

Dossier Discipline en attente décision avant homologation :

Match N°29455061 (Arrêté) D5A du 17 novembre 2024 A.S NOVALAISIEENNE 2 F.C SUD LAC 2

MATCH Reporté, Reprogrammé

Journée (12) du 08 décembre 2024, reprogrammée au 02 mars 2025, les clubs désirant jouer le samedi soir peuvent faire une demande de modification sur FOOTCLUB dans les délais prévus.

1) Match Retour n°28780921 D1 du 08 décembre 2024, COGNINSP1/ U.O.A 1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

2) Match Retour n°28650420 D1 du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 1/ A.F MONTMELIAN

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14h30**

3) Match Retour n°28655693 D4B du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 2/ CA MAURIENNE2,

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 12H15**

4) Match Retour n°28653391 D1 du 08 décembre 2024, F.C LAISSAUD1/ U. S. CHARTREUSE 1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

5) Match Retour n°28650185 D2 du 08 décembre 2024 F.C VILLARGONDRAN1 / ENT.S DRUMETTAZ 2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

6) Match Retour n°28650186 D2 du 08 décembre 2024 A.S CUINES 1/J.SCHAMBERY2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

7) Match Retour n° 28959422 D3A du 08 décembre 2024, F.C CHAMBOTTE 3/ A.S BRISON 1

Reprogrammé le **01 mars 2025 à 19h00**

8) Match Retour n°28959420 D3A du 08 décembre 2024, A.S NOVALAISE1 /U. S LA RAVOIRE2



Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

9) Match Retour n° 28959421 D3A du 08 décembre 2024 F.C SUD LAC 1/US DOMESSIN1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

10) Match Retour n° 28961411 D3B du 08 décembre 2024, U.S GRIGNON 1/ A.F MONTMELIAN2,

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

11) Match Retour n° 28961410 D3B du 08 décembre 2024, A.S BOZEL 1/ F.C BAUGES

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

12) Match (Aller) n° 28650408 D1 du 24/11/2024 HAUTE TARENTEISE 1/ F.C CHAMBOTTE2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

(Attention en cas de mauvaises conditions météorologique, Terrain de repli ou application de l'Article 26-10-2 inversion)

HOMOLOGATIONS

Match N°28961393 D3B du 17 novembre 2024 U.S GRIGNON 1/FC SAINT MICHEL 1 :

Résultat confirmé sur le terrain par la commission d'Appel réglementaire

US GRIGNON:	1but,	0pt
FC ST MICHEL:	3 buts,	3 pts

Match N° 2865594 D4B du 08 décembre 2024 U.O.A 2/ FC VILLARGONDRAN 2 :

La Commission des Règlements, décide match perdu par pénalité à F.C VILLAGONDRAN 2

Résultat du match :

U. O. A 2 :	1 but	3 pts
F.C VILLAGONDRAN 2 :	0 but	(-1pt).

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOTCLUBS. Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, avant le lundi soir 18H Si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus, Avant le lundi soir 18H toute demande arrivant après 18H sera hors délais

RAPPEL REGLEMENTS SPORTIF DU DISTRICT

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin).

A partir du 13 décembre 2024 la commission appliquera le règlement du District

Les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront Amendé.

Responsable Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Adjoint Séniors : Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 3 février 2025

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Match : La commission reporte le match n°28860607 au 01 mars 2025

Match N° 28860607 FC ST-BALDOPH / ES-TARENTEISE à 14 H 30 :

Avec accord des deux équipes ce match peut être joué par anticipation. Bien prévenir la commission U20 pour programmation.

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

3 février 2025

TOUS les matchs sont programmés à 14h30 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Suite aux championnats de la phase d'automne, et en lien avec les conditions d'accèsion présentées en début de saison : veuillez trouver ci-joint les poules U17 de la phase de printemps.



Proposition Championnats U17 - Printemps

D1 - 10 équipes	
US CHARTREUSE GUIERS	1er N1 A
FC NIVOLET	2ème N1 A
US LA RAVOIRE	3ème N1 A
ES DRUMETTAZ MOUXY	4ème N1 A
AIX FC	5ème N1 A
GJ LA SAVOYARDE	1er N1 B
FC HAUTE TARENTEISE	2ème N1 B
FC MERCURY	3ème N1 B
UO ALBERTVILLE	4ème N1 B
US LA MOTTE SERVOLEX	5ème N1 B

D2 - 10 équipes	
US DOMESSIN	6ème N1 A
CA YENNE	7ème N1 A
FC CHAMBOTTE	8ème N1 A
GAPS	9ème N1 A
FC ST BALDOPH	6ème N1 B
FC NIVOLET 2	7ème N1 B
CA MAURIENNE	8ème N1 B
ENTENTE BASSE MAURIENNE	9ème N1 B
US LA RAVOIRE 2	1er N2 A
EF CHAUTAGNE CULOZ	1er N2 B

D3 A - 6 équipes	
AS BARBERAZ	10ème N1 A
CHAMBERY SPORT 73	10ème N2 B
GJ LA SAVOYARDE 2	2ème N2 A
AS BOZEL	3ème N2 A
ENTENTE VAL D'HYERES	2ème N2 B
US CHARTREUSE GUIERS 2	3ème N2 B

D3 B - 6 équipes	
FC HAUTE TARENTEISE 2	4ème N2 A
FC MERCURY 2	5ème N2 A
ST PIERRE SPORT	6ème N2 A
FC BAUGES	4ème N2 B
JS CHAMBERY	5ème N2 B
US LA MOTTE SERVOLEX 2	6ème N2 B

Pour tous desideratas et/ou problematiques merci d'envoyer un mail au District **avant le vendredi 7 février 2024.** »



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 3 février 2025

Courriers reçus des clubs

CHAMBERY SPORT 73 : Engagement U15 à onze d'une équipe deux a confirmé (Via FOOT-CLUB).

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY : Noté, deux équipes U15 se déplacent le même week-end et alternent à domicile avec les Féminines Séniors.

A.S. UGINE : Noté, votre engagement d'une équipe à huit.

GAPS : Réengagement d'une équipe à huit.

F.C. BAUGES : Noté, jumelage avec l'équipe Séniors à domicile.

Vous demandez pour vos U15 le coup d'envoi 11H00 et 11H30. Le règlement précise : Les U15 jouent le dimanche matin à 10H00. Il vous faut contacter les visiteurs (Via Foot club) pour qu'ils confirment leur accord pour le changement d'heure.

Note aux clubs

La commission attend vos engagements vos desideratas pour réaliser au plus vite
Les poules du championnat de printemps, merci pour votre compréhension.

Les clubs doivent rapidement en prendre connaissance pour une éventuelle modification qui ne se fera plus à la dernière minute.

Vous pouvez voir les deux Poules D.1. & D.2. Ces poules sont inévitables.

Les Poules D.3.A - B - C. La commission vous laisse les soins de les étudier.

Ces poules D.3. Se jouent en match ALLER-RETOUR (Soit dix matchs).

En ce qui concerne la Poule D.3.D. Celle-ci est en phase de réalisation nous attendons les futures équipes qui viendront s'inscrire. Pour l'instant nous avons huit clubs pour le restant du calendrier qui se fera en fonction des inscriptions. Nous sommes à SIX semaines du début du championnat.

CHAMPIONNAT PRINTEMPS 2025

	D1		
1	US CHARTREUSE GUIERS 1	6	FC BELLE ÉTOILE ME 1
2	US LA RAVOIRE 1	7	US LA MOTTE SERVOLEX 1
3	FC DU NIVOLET 2	8	AIX FC 2
4	CHAMBÉRY SAVOIE FOOT 2	9	FC CHAMBOTTE 1
5	ENT S DRUMETTAZ MOU 1	10	GJ LA SAVOYARDE 1



D2			
1	FC LA ROCHETTE 1	6	ENT CHAUTAGNE CULOZ 1
2	BIOLLAY FC 1	7	AS BARBERAZ 1
3	UOA 1	8	BAUGE FC 1
4	AS HTE COMBE SAVOIE 1	9	ST PIERRE SPORT 1
5	US LA RAVOIRE 2	10	US LA MOTTE SERVOLEX 2

D3					
Poule A		Poule B		Poule C	
1	C.A. YENNOIS 1	1	J.S. CHAMBERIENNE 1	1	G.J. LA SAVOYARDE 2
2	GAPS 2	2	U.S. CHARTREUSE 3	2	E.S. TARENTOISE 1
3	F.C. MERCURY 2	3	F.C. CHAMBOTTE 2	3	A.S. BOZEL MONT JOVET 1
4	F.C. NIVOLET 3	4	ENT.S. DRUMETTAZ 2	4	ENT. VAL D'HYERS 1
5	COGNIN SPORT 1	5	F.C. MAURIENNE 1	5	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1
6	F.C. HTE. TARENTOISE 2	6	CHAMBERY SPORT 73 1	6	AIX F.C 3

U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 3 février

Info clubs

- Le District sera représenté au critérium régional pour la phase de printemps par les clubs suivants :
 - CHAMBERY SAVOIE FOOT, poule A
 - U.S. LA RAVOIRE, poule G
 - F.C. NIVOLET, poule H
- • Par suite de l'enquête sur le changement d'horaire et après accord du comité Directeur les matchs U12/13 seront officiellement à 13H30 sur la phase de printemps.
- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se déroulent sur 8 journées du 15 MARS au 24 MAI. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.
- Vous trouverez une présentation des poules de la phase de printemps, non modifier à la suite du retour de certains clubs.

Celle-ci ne sont pas définitives nous souhaitons vos retours pour toutes modifications ou engagements pour le dimanche 16 février 2025 avant minuit.

Il est important d'avoir un maximum de vos retours, puisque aucune modification ne pourra intervenir après la confection des poules et enregistrée dans l'outil informatique.



Foot SAVOIE



PV N°706 du 5 février 2025

DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
U13 - SAISON 2024 / 2025 - PRINTEMPS

D1	EXCELLENCE - Poule A	D1	EXCELLENCE - Poule B	D1	EXCELLENCE - Poule C
	AIX FC 1		CHAMBERY SF 3		AS BOZEL 1
	FC CHAMBOTTE 1		AIX FC 2		ENTENTE BASSE MAURIENNE 1
	US LA MOTTE 1		US CHARTREUSE GUIERS 1		FC MERCURY 1
	US GRIGNON 1		FC HAUTE TARENTEISE 1		ST PIERRE D'ALBIGNY 1
	ES TARENTEISE 1		CHAMBERY SPORT 1		AS MONTCEL 1 ? (YENNE)
	ES DRUMETTAZ 1		US LA RAVOIRE 2		ENT. VAL D'HYERES 1
	FC VILLARGONDRAN 1		GAPS 1		AS HAUTE COMBE 1
	CHAMBERY SF 2		US LA MOTTE 2		US MODANE 1
	FC NIVOLET 2		AS BARBERAZ 1		FC ST MICHEL 1
	GRPT LA SAVOYARDE 1 ?		CHAUTAGNE CULOZ 1		AS UGINE 1

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule A	D3	1ère DIVISION - Poule A
	JS CHAMBERY 1		JS CHAMBERY 2
	AIX FC 3		AIX FC 4
	GAPS 2		GAPS 3
	FC NIVOLET 3		FC NIVOLET 4
	US LA MOTTE 3		US LA MOTTE 5
	US LA RAVOIRE 3		US LA RAVOIRE 4
	FC LA ROCHETTE 1		FC LA ROCHETTE 2
	GROUPEMENT LA SAVOYARDE 2		GROUPEMENT LA SAVOYARDE 4
	FC CHAMBOTTE 2		FC CHAMBOTTE 4
	US DOMESSIN 1		FC ST BALDOPH 1
	AS BARBERAZ 2		AS HAUTE COMBE 2
	CA YENNE 1		COEUR DE SAVOIE 1

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule B	D3	1ère DIVISION - Poule B
	CS BELLEY 4		CS BELLEY 5
	US CHARTREUSE 2		US CHARTREUSE 3
	ENTENTE VAL D'HYERES 2		ENTENTE VAL D'HYERES 3
	BIOLLAY FC 1		BIOLLAY FC 2
	CHAMBERY SPORT 2		CHAMBERY SPORT 3
	ES DRUMETTAZ 2		ES DRUMETTAZ 3
	ES BOURGET DU LAC 1		ES BOURGET DU LAC 2
	FC SUD LAC 1		FC SUD LAC 2
	FC BAUGES 1		FC CHAMBOTTE 3
	CHAMBERY SAVOIE FOOT 4		FC NIVOLET 5
	US LA MOTTE 4		AS LE MONTCEL 2
	US DOMESSIN 2		EXEMPT.

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule C	D3	1ère DIVISION - Poule C
	ES TARENTEISE 2		ES TARENTEISE 3
	FC MERCURY 2		FC MERCURY 3
	FC HAUTE TARENTEISE 2		FC HAUTE TARENTEISE 3
	ST PIERRE SPORT 2		ST PIERRE SPORT 3
	UO ALBERTVILLE 1		UO ALBERTVILLE 2
	US GRIGNON 2		US GRIGNON 3
	ENTENTE BASSE MAURIENNE 2		ENTENTE BASSE MAURIENNE 3
	CA MAURIENNE 1		CA MAURIENNE 2
	USGM LA BATHIE 1		AS BOZEL 2
	FC BEAUFORTAIN 1		AS UGINE 2
	GROUPEMENT LA SAVOYARDE 3		FC VILLARGONDRAN 2
	CHALLES SF 1		US MODANE 2



FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

La FMI sera obligatoire pour l'ensemble des divisions.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

Pour rappel la D3 passe aussi en FMI au printemps.

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

Les modifications de rencontres sont à effectuer en priorité sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité.

Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.

koesio
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz
04 79 69 87 60
koesio.com

Impression
Gestion & dates
Informatique
Sécurité
Gestion Documentaire
Communication



Foot SAVOIE



PV N°706 du 5 février 2025

U9 Philippe SALVATORE

Lundi 3 février 2025

Quelques rappels importants pour le printemps 2025 :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U9 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une autre équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.
- On ne peut pas avoir plus de deux équipes du même club par niveau de pratique. Il n'est pas autorisé de contacter le club accueil pour engager cette troisième équipe.
- En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le club accueil.
- Merci de veiller à la bonne matérialisation (une ou deux coupelles ou assiettes plates) et à la mise en place des bonnes distances (8 mètres) pour les surfaces du gardien de but (repères pour le GB et la relance protégée = repère pour les joueurs adverses).

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel FAL sur le secteur des débrouillés et débutants :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



Foot SAVOIE



PV N°706 du 5 février 2025

U6/U7 Edouard FROGER

Mercredi 5 février 2025

Pour le Printemps 2025 : passage du 3 vs 3 au 4 vs 4 chez les U6 ; pas de changement en U7.

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE



SITE 1 - 13h30	SITE 2 - 14h	SITE 3 - 14h
<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER	<input type="checkbox"/> ANNULER
560679 - A.S. DE BARBERAZ 730290101 - BARBERAZ - STADE MU...	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'... 732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...	504423 - AIX F.C. 730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...
14 équipe(s)	12 équipe(s)	13 équipe(s)





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 3 février 2025

Championnat Bi-Départemental FUTSAL 2025 Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Rapport reçu du club de CBF 74 concernant la rencontre de coupe de Savoie AFRO contre CBF74

Coupes de Savoie Futsal 2025

Rapport reçu du club de CBF 74 concernant la rencontre de coupe de Savoie AFRO contre CBF74 du vendredi 10 Janvier 2025. Suivi par la commission de discipline du District de Savoie.

Catégorie U12/13 MASCULINS :

Finale dimanche 23 février 2025

Pour les plateaux U13, 10 joueurs maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.

5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL.

Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau.

Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

Tirage des demi-finales par Patrick JANET, membre du Comité Directeur du District de Savoie.



Foot SAVOIE



PV N°706 du 5 février 2025

2 poules de 3, le 1^{er} de chaque poule en finale.

Poule A :

Dimanche 16 février 2025 Gymnase du centenaire à LA ROCHETTE

RDV 15h30 début 16h15

16h15 US GRIGNON contre US LA RAVOIRE

16h45 US GRIGNON contre FC NIVOLET

17h15 FC NIVOLET contre US LA RAVOIRE

Poule B :

Dimanche 16 février 2025 Gymnase du centenaire à LA ROCHETTE

RDV 17h00 début 17h45

17h45 AS BARBERAZ contre FC HAUTE TARENTEISE

18h15 FC HAUTE TARENTEISE contre CHAMBERY SAVOIE FOOT

18h45 CHAMBERY SAVOIE FOOT contre AS BARBERAZ

Finale dimanche 23 février 2025

Catégorie U 14/15 MASCULINS :

Pour les plateaux U15, 10 joueurs maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

Tirage demi- finales effectuée Alain CAREGLIO responsable commission respect et lutte contre la violence

2 poules de 3, le 1^{er} de chaque poule en finale

Dimanche 16 février 2025 rdv 13h00 début 13h45 Gymnase le centenaire a la rochette - 1 fois 20 minutes

Poule A

13h00 GAPS contre US CHARTREUSE GUIERS

13h30 US CHARTREUSE GUIERS contre U O ALBERTVILLE

14h00 U O ALBERTVILLE contre GAPS

Dimanche 16 février 2025 rdv 14h00 début 14h45 Gymnase LE CENTENAIRE à LA ROCHETTE

Poule B

14h45 US LA MOTTE SERVOLEX contre FC MERCURY

15h15 FC MERCURY contre AFRO

15h45 AFRO contre US LA MOTTE SERVOLEX

Catégorie U 16/17 MASCULINS :

Finale dimanche 23 février 2025

ATTENTION : Pour toutes les équipes, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI.

Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI.

Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette a jour.



2 fois 25 minutes. Pas de prolongation. 3 tirs au but si égalité avec des joueurs ayant terminé la rencontre sur le terrain. Péréquation pour le règlement des arbitres. Rien à payer sur place.

Attention 10 joueurs maxi sur FMI. 10 joueurs maxi sur FMI.

Tirage des demi-finales qui devront se jouer soit les 1^{ers} OU 2 février soit les 8 OU 9 février 2025.
Ce tirage a été effectué par Serge COHEN trésorier du district.

U O ALBERTVILLE contre US CHARTREUSE GUIERS
Dimanche 9 février 25 à 15h00 Gymnase MUNICIPAL

ENT CHAUTAGNE/CULOZ contre FC CHAMBOTTE
Dimanche 16 février à 10h30 au Gymnase Jean FALCONNIER lieu-dit zone de loisir, rue du Grand Champ, 01350 CULOZ-BEON.

Catégorie U 18/19/20 MASCULINS :

ATTENTION : pour toutes les équipes, merci de désigner un correspondant futsal pour cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre SUR FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. 2 fois 25 minutes. Pas de prolongation. 3 tirs au but si égalité avec des joueurs ayant terminé la rencontre sur le terrain. Péréquation pour le règlement des arbitres. Rien à payer sur place. Attention 10 joueurs maxi sur FMI.

Ce tirage a été effectué par Gilles HUNSTEDT membre du comité directeur du district Responsable U15.

E S TARENTOISE CONTRE FC MERCURY
Reporté en attente de date, suite aux conditions de circulation
GAP qualifié pour la finale

Catégorie SENIORS MASCULINS :

ATTENTION : Pour toutes les équipes ne participant pas au championnat futsal, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. Pour les clubs savoyards, une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. 12 joueurs maxi sur FMI

Tirage effectuée le 13 JANVIER 2025 par Carole VINIT, membre du Comité Directeur du DISTRICT de SAVOIE.

Tirage des demi-finales effectué par Carole VINIT membre du Comité Directeur du District 73

CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS

Samedi 15 janvier 2025 à 18h00

Gymnase BRIFFOD à BONNEVILLE

AS FUTSAL MOUTIERS contre FC NIVOLET

Jedi 13 février 25 à 21h15 Gymnase de POMBLIERE

Si jamais vous avez un changement de date, merci de le faire rapidement. Les rencontres doivent se jouer avant le 19 février, la finale étant le 23 février 2025 à CHAMBERY

Coupes Futsal Féminines

Catégorie U12/13 FEMININE :



Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U13 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

	PTS 1 ^{er} TOUR	CLASS APRES 1 ^{er} TOUR	PTS 2 ^{ème} TOUR	CLASS APRES 2 ^{ème} TOUR
GAPS	9 PTS	1	10 PTS	19PTS/2 ^{ème}
US CHARTREUSE GUIERS	0 PT	7	3PTS	3PTS/7 ^{ème}
US LA MOTTE 2	6 PTS	3	8PTS	14PTS/3 ^{ème}
CHY SAVOIE FOOT	3 PTS	5	9PTS	12PTS/4 ^{ème}
FC CHAMBOTTE	0 PT	7	2PTS	2PTS/8 ^{ème}
US LA MOTTE 1	9 PTS	1	11PTS	20PTS/1 ^{er}
US LA RAVOIRE	6 PTS	3	3PTS	9PTS/5 ^{ème}
ST PIERRE SPORT	3 PTS	5	2PTS	5PTS/6 ^{ème}

Après le second tour, les 6 premières équipes en demi-finales. 2 poules de 3, les premières de poule en finale.

Demi-finales U13 F - 1 fois 20 minutes

Samedi 15 février 2025 rdv 15h15 début 16h00 Gymnase COUBERTIN a LA MOTTE SERVOLEX

Poule A

16h00 US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT

16h30 US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre US LA RAVOIRE

17h00 US LA RAVOIRE contre CHAMBERY SAVOIE FOOT

Poule B

Samedi 15 février 2025 rdv 16h45 début 17h30 Gymnase COUBERTIN à LA MOTTE SERVOLEX

17h30 GAPS contre US LA MOTTE SERVOLEX 2

18h00 GAPS contre ST PIERRE SPORT

18 h30 ST PIERRE SPORT contre US LA MOTTE SERVOLEX 2

Catégorie U14/15 FEMININE :

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U15 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

A l'issue du second tour, toutes les équipes se seront rencontrées. Les 4 première en demi-finales en match sec.

1^{er} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}



2 fois 20 minutes, éventuellement 3 tirs au but puis mort subite.

Samedi 15 février 2025 RDV 13h00 début 13h45 Gymnase COUBERTIN à LA MOTTE SERVOLEX
GAPS 1 contre US LA MOTTE SERVOLEX 2

Samedi 15 février 2025 RDV 14h00 début 15h00 Gymnase COUBERTIN à LA MOTTE SERVOLEX
FC NIVOLET contre US LA MOTTE SERVOLEX 1

Catégorie U16/17/18 FEMININE :

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U18 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUBS avec photos.

	APRES 1 IER TOUR	CLASSEMENT APRES 1 TOUR	APRES 2ème TOUR	CLASSEMENT après 2ème tour	Pts APRES 3ème TOUR	CLASSEMENT FINAL
US LA MOTTE	1	7	4	6		
GJ LA SAVOYARDE	2	6	3	7		
ST PIERRE SPORT	6	4	9	4		
F BOURGET UNITED	9	1	12	2		
GAPS	7	2	7	5		
BARBERAZ	0	8	2	8		
FC AIX	7	2	13	1		
FC CHAMBOTTE	4	5	10	3		

3ème TOUR au Gymnase de LA TRAVERSE au BOURGET DU LAC dimanche 9 février 2025 - 1 fois 20 minutes

PLATEAU A RDV 13H00 DEBUT 13H45

13H45 F BOURGET UNITED contre AS BARBERAZ

14H15 FC AIX contre US LA MOTTE SERVOLEX

14H45 FC AIX contre F BOURGET UNITED

15H15 AS BARBERAZ contre US LA MOTTE SERVOLEX

PLATEAU B RDV 15H00 DEBUT 15H45

15H45 GAPS contre ST PIERRE SPORT

16H15 FC CHAMBOTTE CONTRE ST PIERRE SPORT

16H45 GAPS CONTRE FC CHAMBOTTE en amicale suite au forfait de GJ LA SAVOYARDE

Catégorie SENIORS FEMININE :



Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux seniors F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing Footclub avec photos

La finale opposera l'ES DRUMETTAZ MOUXY a l'ENTENTE APCR/LE BOURGET

Programme finales hommes dimanche 23 février 2025 au Gymnase JEAN JAURES à CHAMBERY

10h30 FINALE SENIORS HOMMES	2 fois 25 minutes + prolongation 2*5
13h00 FINALE U20	2 fois 25 minutes + 3 tab
14h25 FINALE U17	2 fois 25 minutes + 3 tab
15h45 FINALE U15	2 fois 20 minutes + 3 tab
17h00 FINALE U13	2 fois 20 minutes + 3 tab

Programme finale féminine dimanche 02 mars 2025 au Gymnase de LA SEYTAZ à VALGELON LA ROCHETTE

11h00 FINALE SENIORS FEMININE	2 fois 20 minutes + prolongation 2*5
ES DRUMETTAZ MOUXY contre ENTENTE APCR/ES LE BOURGET	
13h30 FINALE U18	2 fois 20 minutes + 3 tab
14h45 FINALE U15	2 fois 20 minutes + 3 tab
16h00 FINALE U13	2 fois 20 minutes + 3 tab





COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 3 février 2025

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2024-2025

C'est la fin des matchs « phase 1 » en **U17** et **U15**.



Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU.pdf>

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 3 février 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHEE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct

ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les membres du comité Directeur et de la commission des Coupes ont validé ce lundi 27 janvier 2025 les clubs organisateurs des finales 2024-2025

U13 PITCH

Le samedi 5 avril 2025 à Chartreuse Guiers

U13 PIGNIER, SERALINI

U11 CREDIT AGRICOLE

Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex

SENIORS FEMININ, MASCULIN

Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

U15 A8, U15, U17, U20

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus.

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.



Foot SAVOIE



PV N°706 du 5 février 2025

CORTADE

8^{ème} de finale le dimanche 23 février 2025

Inversion de la rencontre en cas de terrain impraticable

CHALLES 1	vs	CHAMBOTTE 2
LA RAVOIRE US 1	vs	UO ALBERTVILLE 1
AS CUINES 1	vs	MONTMELIAN AF 1
AS HTE COMBE 1	vs	CA YENNE 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	AIGUEBELLE 1
BOZEL 1	vs	VAL D'HYERES 1
CAM 1	vs	FC NIVOLET 1
CHAMBERY SPORT 73 1	vs	VILLARGONDRAN FC 1

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

FEMININES U18 A 11

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)
1 arbitre officiel pour les 3 matchs

Règlement des rencontres :

Le règlement des Coupes jeunes s'appliquera

Organisation :

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

A CHAMBOTTE

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

A LA ROCHETTE

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C



Foot SAVOIE



PV N°706 du 5 février 2025

- 4 points** : victoire
2 points : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire
1 point : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire
0 point : défaite

Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

- 1 - Goal avérage générale
- 2 - Meilleure attaque
- 3 - Nb de carton reçu
- 4 - Tirage au sort

Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

le samedi 15 février 2025

FC NIVOLET

vs

ENT DRUMETTAZ MOUXY

+++++

1/4 de finale le samedi 08 mars 2025

US LA RAVOIRE

vs

CHARTREUSE GUIERS

US LA MOTTE SERVOLEX

vs

FCHT

AIX FC

vs

GAPS

FC NIVOLET ou ENT DRUMETTAZ MOUXY

vs

ST BALDOPH FC

U15 PILLET

1/4 de finale le dimanche 09 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX

vs

UO ALBERTVILLE

AIX FC 2

vs

ENT F CHAUTAGNE

ES TARENTEISE

vs

GAPS 2

FC NIVOLET 2

vs

FCHT 2

TRANSMISSION FMI

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier



U13 PITCH

Plateau restant à jouer avant le 22 février 2025 impérativement

Site 1 : A Mercury le 15 février 2025 à 14h00

Site 2 : Au Stade de st Pierre de Belleville le 08 février 2025 à 14h30

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 07/12/2024	UNIQUE T2	UNIQUE	SITE 1	527005 - F.C. BELLE ETOILE MERCURY
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 07/12/2024	UNIQUE T2	UNIQUE	SITE 2	515259 - U.S.C. AIGUEBELLE

La commission remercie les clubs qui ont utilisés correctement le FAL pour la première fois en Coupe. **Cependant il faut noter qu'il manque quelque feuille de plateau pour certains clubs et qu'à partir des prochains tours une amende de 35€ sera infligée pour document non parvenu.**

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.



RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci. Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende. Merci pour votre compréhension.

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**



TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION**

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 3 février 2025

CHAMPIONNAT **Match remis**

La commission reporte le match – Le 2 mars 2025 - **match aller inversion possible**

Match n° 29203768 FC HAUTE TARENTEISE / ENT F CHAUTAGNE.

Avec accord des deux équipes ce match peut être joué par anticipation. Bien prévenir la commission féminine pour programmation.

La commission reporte le match – Le 09 mars 2025 - **match aller inversion possible**

Match N° 29203775 ENT F CHAUTAGNE / ENT PONT BOURBRE

Avec accord des deux équipes ce match peut être joué par anticipation. Bien prévenir la commission féminine pour programmation.

INFORMATIONS - **NOTE AUX CLUBS**

Le 16 mars reprise du championnat





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 5 février 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Olivier DALPHIN - Killian DULLIN - Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET - Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL - Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT - Allan PAUL - Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Hasan ERFIDAN - Gilles OKALA (ES TARENTOISE)

Sébastien DESSERTETAZ (AIX FC)

Mohamed TRAORE (US LA RAVOIRE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 19 décembre 2024.

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 4

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

Léo BAUDIN - Tom VASSE (UO ALBERTVILLE)

Enzo VALENZA CALY (ST REMY DE MAURIENNE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 18 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 18

Johnny HOAREAU - Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Iltter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT - Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ - Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET - Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU - William GALOFARO - Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)



- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 10 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 10

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Dylan SOUBEYRAND (UO ALBERTVILLE)

Karim AGOURAR - Léo DA COSTA ABREU - (US LA MOTTE SERVOLEX)

Baptiste CARNIS (AS UGINE)

Rémy DEGARDIN - Gabriel SAMOGGIA DI TOMASO - Yann SOULIAS (US MODANE)

Oscar POETTE (US LA RAVOIRE)

Ilir JAUPAJ (FC NIVOLET)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 19

Mehmet GOK - Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETI - Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Miguel DA SILVA E SANTOS - Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)

Valentin COSTA (VAL D'HYERES)

Ibrahim OUMOURI (CHAMBÉRY SPORT 73)

Mohamed AIT TALEB NASSER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES 74)

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY 74)

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY 74)

Admed BOKARKA (US CULOZ 01)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 14

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Raphaël DE BORTOLI - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

Jonathan POULIE (CA YENNE)

Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)

Antoine GAZZA (FC NIVOLET)

Mohamed AKROUT (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)



- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Candidat non prioritaire car hors département

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 12

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Candidats non prioritaires car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTEISE)

Sébastien PUPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)



Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 5

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H - Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)





COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

commissionlabel@savoie.fff.fr

Le 5 février 2025

CLUBS LABELISES JUIN 2024 :

Dates des remises des labels dans les clubs :

US LA RAVOIRE : vendredi 14 février 2025

US LA MOTTE SERVOLEX : samedi 8 mars 2025

ES DRUMETTAZ MOUXY : vendredi 6 juin 2025

ES TARENTOISE : en attente de validation de la commission

En attente de proposition de dates des clubs suivants :

FC CHAMBOTTE / AS UGINE



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Réunion du 3 février 2025

Présents : Fabien FONTAINE, Christophe VALENTINO

COURRIER CLUB REÇU

Courrier reçu du club d'AIX FOOTBALL CLUB suite à l'absence de décision de la commission et demande de clarification suite à la rencontre U13 du 30/11/2024 AIX FC – FC NIVOLET.

Réponse : La commission a accusé réception de votre courrier.

Vous déclarez avoir fourni toutes les preuves nécessaires afin que la commission statue en toute objectivité. Or, nous instruisons nos dossiers à charge et à décharge et nous ne pouvons pas seulement retenir vos arguments.

Vous déclarez également que le délai pour rendre la décision ne semble pas respecté. Nous vous informons également que la décision rendue en appel doit intervenir dans un délai maximum de 4 mois à compter de l'engagement des poursuites. Vous avez saisi la commission de 1ère instance le 17/12/2024, la commission est complètement dans le délai pour statuer et rendre sa décision.

En conséquence, nous rendrons la décision dans ce dossier lorsque nous aurons terminé nos travaux et rédigé l'ensemble des motivations qui justifient notre décision.

Il est inutile dès lors de faire des rappels par téléphone à un membre de la commission.
Sportivement.

Le Président,
Fabien FONTAINE



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du 03 Février 2025

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS,

REMERCIEMENTS

La Commission des Arbitres de SAVOIE remercie vivement la municipalité et commune de BARBERAZ pour la mise à disposition des infrastructures sportives du club à l'occasion de la journée formation F I A et le regroupement (test physique) des arbitres absents à l'AG de début de saison.

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Clarence GALIANO (DRUMETTAZ), mutation vers le district de l'ISERE, faire suivre son dossier administratif

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-RAS

Mail, Courrier Club:

-RAS

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- Commission du Statut d'Arbitrage Régionale : demande le listing des arbitres jeunes officiant en Seniors sur avis de la CDA ceci pour le 28/02/25



RESULTATS EXAMEN LIGUE

Les membres de la CDA de SAVOIE, son Président

Arbitre de Ligue Certifié

Félicite **M. Kenzo JOLIVET** (U O ALBERTVILLE) qui a validé avec brio le module terrain de Ligue

EXAMEN THEORIQUE

Arbitre de Ligue

Félicitent vivement les candidats qui ont réussis et obtenues la validation de l'examen de LIGUE théorique.

Mr Paul MOREL catégorie JAL (FC HAUTE TARENTOISE)

Mr Hugo POINTET catégorie JAL (FC MERCURY)

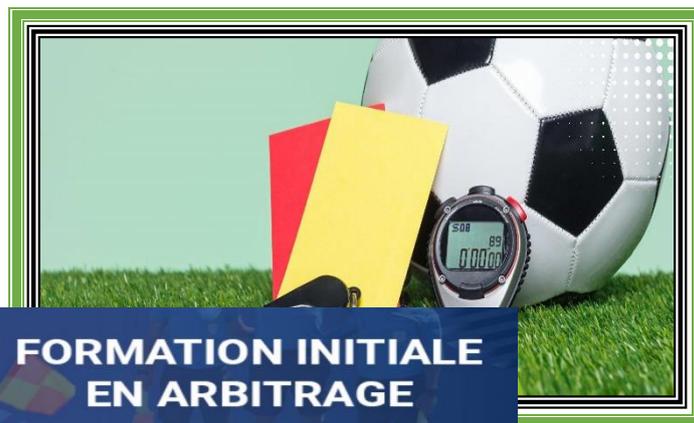
Nous n'oublions pas notre ex-savoyard

M. Clément CURNIER catégorie JAL (ex LA MOTTE SERVOLEX)

Qui a réussi également l'examen sous l'identité du District du RHONE

Nous ne manquerons pas de féliciter notre formateur Ligue Mr **Evan BONTRON** pour l'excellence des résultats

RESULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous le résultat de la formation de février 2025



Félicitations aux candidat(e)s reçus

Major de la session

Melle

CANTWELL XENOPOULOU	Anna Vasiliki	23/08/2006	GRENOBLE FOOT 38	reçu
---------------------	---------------	------------	------------------	------

Mrs

BELLIR	Hamza	19/06/2009	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	reçu
BEN MESSAOUD	Ibrahim	30/12/2011	SEYSSINS FC	reçu
KEITA	Mendy	28/09/2006	ES TARENATAISE	reçu
KHELIL	Hadi	18/06/2010	F.C. DU NIVOLET	reçu
LE BOLLOC'H	Livio	04/12/1992	FC HAUTE TARENATAISE	reçu
LEBRETON POTHIN	Evan	28/01/2009	CHALLES S.F.	reçu
MBACKE	Moustapha	01/07/2008	MONTMELIAN A.	reçu
MEROUCHE	Zakaria	15/07/2009	CHAM. SPORT 73	reçu
BENKEMOUCHE	Adam	20/11/2011	J.S. CHAMBERIENNE	reçu
CANTWELL XENOPOULOU	Anna Vasiliki	23/08/2006	GRENOBLE FOOT 38	reçu
CHETOUANI	Rayan	15/05/2008	GRENOBLE FOOT 38	reçu
BOUSSETTA	Sofian	12/09/1999	APREMONT FC	reçu

Non pas obtenus les résultats nécessaires à la validation de la formation et examen final

DEHILISSE	Mehdi	12/08/2009	F.C. DU NIVOLET	Note
GAILLARD	Eliot	27/04/2009	GRENOBLE FOOT 38	Note

Absent (cause maladie).

DA CUNHA	Theo	26/11/2009	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	Absent
----------	------	------------	------------------------	--------

Remerciements aux formateurs Mrs Jacky MESTACH, Gérard SOTO
Et les interventions de
M. Pascal ELHOMBRE (Président Commission de Discipline)
Pour le module Disciplinaire
Et
M. Patrick JANET (Vice-Président du Comité Directeur)
Pour le module F M I



NOTE AUX CLUBS



Responsables de club – Référénts d'arbitrage

ABSENCE ARBITRES / CLUBS CONCERNES :

JSC : Mrs Youssef FOUAZI, Youssef RHIFARI

HAUTE TARENTOISE : M. Guillaume MARTIN

C A MAURIENNE : Mrs. Salim ABADDAR, Makhan FOFANA

AIX LES BAINS : Mrs. Younes EL BOUZIANI, Abdelhamid BELLIR

AS AIGUEBELLE : Melle Shaina MILLIEX, M. Alexis PESENTI

CŒUR DE SAVOIE : M. Benoit TASSARD

U O ALBERTVILLE : Mrs. Khalil FATNI, Fabien EXCOFFIER, Nouredine CHELOUFI

CSF : M. Mohamed AYARI

LA BATHIE : M. Remi BENOIT

A S DOMESSIN : M. Jean-François PERROUSE

A S TARENTOISE : M. Yasin AYDOGAN

La CDA examinera chaque dossier d'arbitre non-présent à cette matinée de rattrapage (rappel : obligatoire)

Et étudier les raisons d'absences avec justificatifs ou pas apportés

Un bilan sera établi et vous (Club) serez avisés personnellement des sanctions éventuelles à donner,

(Conformément au règlement intérieur de la CDA)

C'est-à-dire suspension de 4 week-ends de désignation

Ce qui est peut-être préjudiciable pour la validation de votre statut d'arbitrage de club

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou
formations@laurafot.fff.fr



Si notre fonction ne fait rêver « ARBITRE »

**Les violences verbales ou physiques, débordements, incivilités sur les terrains de football
Sont "ELLES" bien réelles**

C'est bien à vous, comme nous d'essayer de comprendre ce qui se passe dans notre société,
Ça passe par l'incompréhension à ce jour des conflits existants (physique ou verbal)

C'est à vous, vous les arbitres

D'apporter et donner une image exemplaire de votre fonction « ARBITRE »

**C'est à vous, gestionnaires des clubs,
à vous joueurs,
à vous éducateurs**

D'apporter et donner la valeur réelle du mot « RESPECT »

Envers vos adversaires, vos clubs et leurs dirigeants, vos éducateurs et le corps arbitral



Violences hors-jeu

ETRE ARBITRE de FOOTBALL

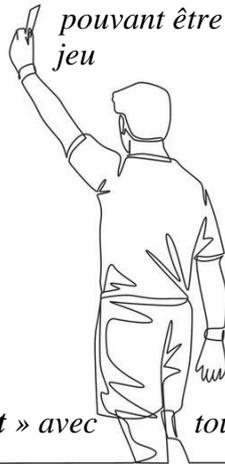


QUELLES SONT LES QUALITES REQUISENT POUVANT ETRE RETENUES POUR LA FONCTION ?

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR ETRE QUALIFIE D'EXCELLENCE DANS L'ARBITRAGE ?

Les qualités développées ou à développer pouvant être reconnues comme telles dans l'arbitrage :

- La parfaite connaissance du règlement du jeu
- Excellente condition physique
- Rigueur
- Engagement
- Réactivité
- Intégrité
- Gestion du stress et des conflits
- Gestion de l'humain
- Communication



Sans oublier « le respect » avec toutes les composantes du football Savoyard

Avons-nous, avez-vous toutes ces conditions requises ?

Qu'en pensez-vous ?

La CDA de SAVOIE invite les arbitres ainsi que les domaines (coach, éducateur, joueur, ou autres) à se prononcer et répondre à ces questions et apporter un jugement constructif par mail ou courrier à l'attention de la Commission des Arbitres....



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 3 février 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Francis MOREL-BIRON

La commission souhaite un prompt rétablissement à Alain FANGET et espère le revoir rapidement.

C'est avec une grande tristesse que la commission de discipline vient d'apprendre le décès de Jean GENIER, ancien secrétaire et membre de la commission de discipline.

La commission assure tout son soutien à sa famille dans ces moments douloureux.

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.



Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 3 février 2025 Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
03/02/2025	COUPE U15 FUTSAL	Joueur	A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE	26/01/2025	2 MF dont Auto	03/02/2025
03/02/2025	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	10/11/2024	8 Matchs Fermes dont Auto	11/11/2024
03/02/2025	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	10/11/2024	8 Matchs Fermes dont Auto	11/11/2024

ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Lettre « Tournée des Popottes » -
 - CLUBS DE CA MAURIENNE ET AS COMBE DE SAVOIE
 - BASSIN CHAMBERIEN
 - BASSIN AIXOIS ET DE L'AVANT PAYS SAVOYARD
- Campagne FDVA 2025
- Protocole commotion cérébrale
- Formations CDOSS
- Organisation des webinaires pour les clubs au 1er trimestre 2025
- Demande de médailles LIGUE LAURAFoot
- Demande de médailles FEDERALES

